



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA GENÉTOUZE
DU 14 AVRIL 2015**



Le quatorze avril deux mille quinze (14/04/2015), le conseil municipal de la commune de LA GENÉTOUZE, légalement convoqué le huit avril deux mille quinze (08/04/2015), s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PLISSONNEAU, Maire.

Membres en exercice : 19
Présents : PLISSONNEAU Guy – ROY Pierre - ROUTHIAU Jean – MOLLÉ Nathalie – RICHARD Evelyne – COUSSEAU Félix – AUBRET Béatrice – BARTHÉLÉMY Éric- BROSSARD Sylvie – COUSSOT Carole – DELAVAUD Christine – FRADET Jean-Pierre – GUIET Jérôme - LETARD Céline –PAILLAT Céline – RABILLÉ Laurent - RENAUD Stéphane - RICOLLEAU François.
Absents ou Excusés : MACÉ Caroline
Pouvoirs : MACÉ Caroline à RICHARD Evelyne
Secrétaire de séance : LETARD Céline

Participait également à ce conseil, le conseil municipal des enfants :

Membres en exercice : 8
Présents : AUBRET Angèle - FILLATRE Thibault - GUILBAUD Enzo – MARTIN Jade - MINAUD Adèle - PADIOLLEAU Ambre
Absents ou Excusés : BEAUCHÊNE Elsa – GUILLET Killian

1. ☞ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé

2. ☞ Fonctionnement de la commune : Occupation précaire - avenant

La commune a conclu une convention précaire avec Etienne RIVIERE, l'ostéopathe.

C'est une convention précaire car nous sommes en partenariat avec l'EPF et nous pouvons reprendre le bâtiment à tout moment.

Un infirmier libéral souhaite partager le local avec l'ostéopathe, il convient donc de faire un avenant à la convention initiale

3. ☞ Commission Enfance Jeunesse : intervention du Conseil Municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants présente ses projets

A- Logo

Ambre PADIOLLEAU présente au conseil municipal le logo du CME :

- Dans un premier temps les enfants ont travaillé seul le logo puis mit en commun leurs idées. L'idée était de garder celui de la commune en le simplifiant et d'y ajouter des enfants, une écharpe tricolore, le sigle CME et le nom de la commune.
- Les différents projets ont été réalisés par Christophe DESROSES.
- Mise en commun et choix du logo définitif :



Petits détails sur le logo du CME : dans le flèche il y a un @ pour évoquer les nouvelles technologies et la jeunesse et la fleur du Genêt a été remplacé par une marguerite)

B- Aménagement du Parc

Thibault FILLATRE expose au conseil municipal que le CME a souhaité rajouter des poubelles et 2 tables, dont l'une est accessible, dans le parc. Ceci dans le but de profiter de cet espace vert.

Un second but sera également mis.

Tout cela sera installé et inauguré le 22 avril, suivi d'un pique-nique.

C- Protection Civile – 1^{er} secours

Angèle AUBRET, Jade MARTIN et Adèle MINAUD informent le conseil municipal que les enfants du CME vont avoir une initiation aux gestes de 1er secours (quels numéros à appeler, quels réflexes)

Elle aura lieu le mercredi 22 avril de 13h30 à 16h30

Cette initiation permettra de faire une animation avec la protection civile lors du Genestival (dimanche 7 juin)

D- Nettoyons le parc

Enzo GUILBAUD annonce au conseil municipal qu'une action « nettoyons le parc » va être initiée le dimanche 20 septembre de 10h à 12h.

Toute la population est invitée à y participer.

Cette action est menée en partenariat avec Leclerc et Trivalis

4. ☞ Commission Patrimoine :

A. Diagnostic réseau assainissement – Choix bureau d'études

Monsieur RABILLÉ rappelle au conseil municipal que celui-ci a prévu, dans son budget assainissement, la réalisation d'un diagnostic du réseau d'assainissement

3 bureaux d'études ont été consultés pour ce diagnostic.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE de retenir la SICAA pour un montant de 39 772 € HT (maximum) :

Tranche ferme : 9 102 € HT

Tranche conditionnelle : 28 600 € HT (montant maximum)

Options : 2 070 € HT

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la proposition tarifaire et tous les documents nécessaires.

B. Diagnostic réseau assainissement – demandes de subventions

Monsieur RABILLÉ informe que le diagnostic du réseau d'assainissement peut prétendre à des subventions du Conseil Départemental de la Vendée et de L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Cout étude	39 772 € HT
Subvention Conseil Départemental (10%)	3 977 €
Subvention Agence de l'Eau (50%)	19 886 €
Autofinancement	15 909 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental de La Vendée

SOLLICITE l'aide de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

C. Carrefour de la Croix Moreau

Monsieur ROUTHIAU rappelle au conseil municipal que plusieurs réunions, avec les riverains et la DIRM, ont eu lieu au sujet du carrefour de la croix Moreau.

5. Commission Finances :

A. Budget Activités commerciales – Décision modificative n°1

Monsieur ROY informe que la trésorerie nous demande un changement de compte pour les bâtiments commerciaux, de ce fait, une décision modificative doit être prise pour passer les écritures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ADOpte** la décision modificative n°1 présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2132/041 : immeubles de rapport		1 370 773 €		
D 2188/041 : Autres immo. corporelles		92 €		
R-2138/041 : Autres constructions				1 370 865 €
Total INVESTISSEMENT		1 370 865 €		1 370 865 €
Total Général		1 370 865 €		1 370 865 €

B. Ligne de trésorerie

Monsieur ROY informe que la trésorerie de la commune ne nous permet pas d'honorer toutes les factures. Il convient donc de réaliser une ligne de trésorerie. Celle-ci devrait être utilisée 1 mois (le temps que les premières ventes des tardivières 3 se fassent)

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de contracter auprès du Crédit Agricole Atlantique Vendée une ouverture de crédit d'un montant de 150 000,00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE d'ouvrir un crédit de trésorerie d'un montant 150 000,00 €, auprès du Crédit Agricole Atlantique Vendée selon les conditions suivantes :

- * **Durée :** 12 mois
- * **Taux :** Euribor 1 mois moyenné + marge (1.50%)
- * **Commission d'engagement annuelle :** 0.25 %
- * **Commission de non utilisation :** Néant
- * **Intérêts :** payables trimestriellement, à la fin de chaque trimestre civil et calculés sur les sommes réellement utilisées.
- * **Frais de dossier :** 250,00 €.

La commune s'engage, pendant toute la durée de l'ouverture de crédit, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des intérêts et le remboursement des fonds utilisés.

Les fonds seront versés à l'emprunteur, par virement à la Trésorerie du Poiré Sur Vie.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.

Il est précisé que M. Pierre ROY ne participe pas au vote, au vu de sa situation professionnelle

6. ☞ **Commission Urbanisme :**

A. Révision Générale du PLU

Monsieur ROY donne le planning restant :

- Prochaines réunions : 22 avril et 13 mai
- Réunion avec les PPA : dernière quinzaine de juin
- Présentation au conseil municipal du 7 juillet
- Réunion publique en septembre
- Arrêt du projet au conseil municipal du 6 octobre

B. Tardivières 3

Monsieur ROY informe que 20 lots sont réservés et 2 lots sont optés sur les 44 mis en vente.

Les premières ventes devraient avoir lieu dans les semaines qui viennent.

7. ☞ **Commission communication**

A. Déclinaison du poster du 11 novembre

Madame MOLLÉ rappelle qu'une déclinaison du poster du 11 novembre sera installée près du monument aux morts.

L'inauguration aura lieu le jeudi 7 mai à 12h30.

Les enfants des 2 écoles, les ACPG-CATM et les élus sont invités.

B. Genestival

Madame MOLLÉ annonce que les réservations sont commencées.

Elle présente l'organisation du dimanche 7 juin, notamment les lieux des animations. Elle précise que les animations au pôle commercial auront lieu uniquement le matin.

8. ☞ **Commission action sociale : 1^{er} mardi du village de la vallée verte**

Monsieur COUSSEAU informe le conseil municipal que la première rencontre avec les bénévoles s'est tenue en mars, 19 personnes étaient présentes.

Un planning a été établi pour qu'il y ait 3 bénévoles, au minimum, par mois.

La première rencontre a eu lieu le mardi 7 avril où 5 bénévoles étaient présents. Certains ont joué avec les personnes âgées et 2 autres sont allés rendre visite aux 2 personnes restées chez elle.

Le 5 mai, tous les bénévoles seront présents.

Monsieur COUSSEAU précise que les activités en juillet et août sont maintenues.

9. ☞ Communauté de Communes Vie et Boulogne :

A. Conseil communautaire du 23 mars

Monsieur le Maire dresse un compte-rendu du conseil communautaire du 23 mars :

Montée en débit à :

- Saligny 500 lignes
 - Beaufou 340 lignes
 - Aizenay 100 lignes
- Cout 160 000 €, contribution Vie et Boulogne 30 000 €

Commission culturelle

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une convention de partenariat avec le Pays de Palluau est en projet pour le réseau des médiathèques.

Le prochain spectacle Vendée en scène « The Mozart groupe » aura lieu le vendredi 11 décembre 2015 - Salle Richelieu à Saint Denis la Chevasse

Urbanisme

Autorisation Droits du Sol (ADS) : Mise en place d'une convention avec la commune

Le service d'instruction des autorisations du droit des sols aura notamment pour objectifs de :

- Garantir l'instruction réglementaire des dossiers,
- Apporter une assistance technique aux communes,
- Garantir un cadre juridique (veille et instruction des dossiers),
- Optimiser l'information entre le service d'instruction des autorisations du droit des sols et les communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de transférer l'instruction des autorisations de construire au service du droit des sols de la communauté de communes « Vie et Boulogne ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention entre la communauté de communes et la commune pour mise à disposition du service application du droit des sols.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Monsieur Le Maire précise que le recrutement clos avec l'arrivée de 2 instructeurs et d'une responsable d'un service

Environnement & Déchets

SPANC : une nouvelle communication va être faite auprès des usagers
Prise en charge de la destruction des nids de Frelons Asiatiques d'avril à octobre

B. Modification des statuts

Le Maire informe le conseil municipal que par délibération n°2015D21, en date du 23 mars 2015, le Conseil Communautaire de Vie et Boulogne a proposé que lui soit transféré les compétences suivantes :

➤ Compétences n°1 :

Article 7 : Objet de la communauté :

7.1 - Compétences obligatoires :

7.1.1- Aménagement de l'espace :

« Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale à compter du 1^{er} novembre 2015. »

➤ Compétences n°2 :

Article 7 : Objet de la communauté :

7.3 - Autres compétences :

7.3.7- Défense extérieure contre l'incendie

➤ Compétences n°3 :

Article 7 : Objet de la communauté :

7.3 - Autres compétences :

7.3.8- Enseignement de la natation :

« Organisation, gestion, soutien financier aux actions en faveur de l'enseignement de la natation à destination des élèves des écoles maternelles et primaires de la communauté de communes en intégrant le transport, à compter du 1^{er} septembre 2015. »

Le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur cette modification statutaire de la communauté de communes Vie et Boulogne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le transfert des compétences suivantes à la communauté de communes Vie et Boulogne :

1°) 7.1.1- Aménagement de l'espace :

« Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale à compter du 1^{er} novembre 2015. »

2°) **7.3.7- Défense extérieure contre l'incendie :**

3°) 7.3.8- Enseignement de la natation :

« **Organisation, gestion, soutien financier aux actions en faveur de l'enseignement de la natation à destination des élèves des écoles maternelles et primaires de la communauté de communes en intégrant le transport, à compter du 1^{er} septembre 2015.** »

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à ce dossier ;

C. Réunion annuelle

Monsieur le Maire précise que la réunion annuelle des élus de la communauté de communes Vie et Boulogne aura lieu le jeudi 11 juin à La Genétouze

10. ☞ Syndicat Yon et Vie

A. Budget

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le budget prévisionnel 2015 s'élève à 1 300 00 € dont 842 000 € pour les contrats régions et leader.

La contribution de la communauté de communes Vie et Boulogne est de 105 000 €

B. TEPOS (Territoire à Energie POSitive)

Monsieur le Maire informe que le syndicat Yon et Vie a été retenu pour le programme TEPOS.

Le montant de l'enveloppe n'est pas connu

La commune y a inscrit plusieurs projets

C. Conseil de développement

Monsieur le Maire rappelle que le syndicat Yon et Vie a l'obligation d'avoir un conseil de développement.

Celui-ci est composé de 3 collèges : territoire – entreprises et associations

Il va être sollicité sur des questions de santé et de vieillissement, notamment.

La commune doit désigner une personne, non élue, dans le collège Territoire.

Monsieur le Maire informe qu'il s'agit de Mme Éliane BLÉ.

11. ☞ Points divers

A. Travaux

Monsieur le Maire rappelle que des travaux vont avoir lieu sur la 2 x 2 voies la Roche-Aizenay du 18 mai au 25 juin.

B. Conseil départemental

La prochaine session du conseil départemental aura lieu à l'historial.

Les élus sont invités pour le jeudi 23 avril

C. Dates à retenir

- 8 mai : cérémonie
- 6 & 7 juin : Genestival
- 5 août : balade entre 2 rives
- 11 novembre : cérémonie
- 6 et 13 Décembre : élections régionales

Monsieur le maire précise que des élus de Chauché viennent visiter le pôle commercial et le village de la Vallée Verte le 11 mai à 14h.

Les élus qui souhaitent l'accompagner sont les bienvenus.

AVRIL 2015

du Vendredi au Lundi	01 au 07	: Billard - Tournoi
Dimanche	12	: Gym-club - zumba
Dimanche	12	: Chasse : Pêche à la Truite
Samedi	25	: Tennis de Table - Buffet dansant
Dimanche	26	: C.C.A.S. - Goûter de Printemps
Dimanche	26	: Jardin des 5 Sens - "Troc Plantes"
Jeudi	30	: O.G.E.C. - Petit marché (semi nocturne)?

MAI 2015

Vendredi	8	: Cérémonie du 8 Mai
Samedi	9	: Vie et Reiki
Samedi	23	: Gym-club - 15 ans?
Lundi	25	: Football - Tournoi de Sixte
Samedi	30	: Paroisse - Première Communion
Samedi	30	: Assemblée Générale du Billard
Dimanche	31	: Paroisse - Première Communion

Dates des prochaines réunions du conseil municipal à 20h30 :

5 mai
2 juin
7 juillet
8 septembre
6 octobre
3 novembre
8 décembre